

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

UNIVERSITÉ D'AIX-MARSEILLE

MASTER

Vu le code de l'éducation ;
Vu les articles D 613-2 à D 613-4 du code de l'éducation relatifs aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;
Vu l'article D 613-6 du code de l'éducation relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ;
Vu les articles D 612-33 à D 612-36 du code de l'éducation relatifs à l'attribution du grade de master ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
Vu l'avis conforme du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
Vu l'arrêté ministériel du 6 juin 2012 relatif à l'habilitation de l'Université d'Aix-Marseille à délivrer des diplômes nationaux ;
Vu les pièces justificatives produites par Mme CHARLENE LECUYER, née le 31 décembre 1990 à FONTAINEBLEAU (077), en vue de son inscription au master ;
Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;
Le diplôme de **MASTER DROIT, ÉCONOMIE, GESTION**, à finalité RECHERCHE ET PROFESSIONNELLE, Mention ETUDES POLITIQUES, spécialité **MANAGEMENT DE L'INFORMATION STRATÉGIQUE**
mention très bien

est délivré à **Mme CHARLENE LECUYER**
au titre de l'année universitaire 2013-2014, et confère le **grade de master**,
pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à Aix-en-Provence, le 26 mars 2015

Le titulaire

Le Président

Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités

N° UAM 11437231
/2015201317573



Yvon BERLAND



Bernard BEIGNIER